

Nouvelle **Ma Carte « En Ville »**

Mode d'emploi pour le paiement du stationnement dans les parkings

Valable dans tous les parkings municipaux, excepté Toumaï

A mon entrée dans le parking

1. Je présente **Ma Carte « en Ville »** devant le lecteur QRCode dédié de la borne d'entrée.

Attention

- Un crédit minimum de 6€ est nécessaire sur votre carte. Afin de permettre le paiement de votre stationnement, ce crédit de 6€ est gelé sur votre carte le temps de votre stationnement.
- Si votre solde est inférieur à 6€, vous devez prendre un ticket et payer par un autre moyen de paiement.

Pour ma sortie du parking

2. Je me présente directement en borne de sortie avec mon véhicule.
3. Je présente **Ma Carte « en Ville »** devant le lecteur QRCode dédié de la borne de sortie.

Je suis débité(e) du montant de mon stationnement.

- Pour les stationnements supérieurs à 7h00, veillez à disposer des crédits nécessaires.

Rappel : Au parking Toumaï, le paiement avec **Ma Carte « en Ville »** s'effectue exclusivement au bureau d'accueil.

Contact : Mairie de Poitiers - Service Mobilité-Transport-Stationnement
05 49 30 20 94

